Imprimer

1999/08/26 Les allophones adoptent majoritairement le français comme langue de vie publique

Québec, le 26 août 1999. - Les résultats de l'étude réalisée par le Conseil de la langue française sur le français langue d'usage public au Québec en 1997 indiquent clairement que les allophones choisissent majoritairement le français comme langue de vie publique.

L'adoption d'une langue d'usage à la maison autre que la langue maternelle est appelée transfert linguistique. Si les transferts linguistiques au Québec se sont faits en faveur de l'anglais, le choix du français comme langue de vie publique au Québec est, quant à lui, favorable au français et témoigne clairement d'un changement dans l'orientation linguistique des allophones.

Ainsi, lorsqu'on prend en considération la langue d'usage à la maison, telle que définie par Statistique Canada, il appert que l'anglais a été la langue privilégiée par les allophones. Pour 100 allophones de la région métropolitaine de Montréal qui ont choisi de parler le français à la maison, 180 ont adopté l'anglais, soit un taux de transfert linguistique vers l'anglais de 1,8. Rappelons que 36 % des allophones effectuent un tel transfert.

Par contre, lorsqu'on tient compte de la langue d'usage public, les allophones choisissent majoritairement le français. Ainsi, dans la région métropolitaine de Montréal, pour 100 **allophones de langue maternelle** qui choisissent l'anglais, 120 adoptent le français, soit un taux d'adoption du français de 1,2. Les **allophones de langue d'usage à la maison**, quant à eux, adoptent le français dans un rapport de 1,4.

QUE NOUS APPRENNENT CES RÉSULTATS ?

Certains constats se dégagent lorsqu'on utilise la variable de langue d'usage à la maison de Statistique Canada. Ainsi :

- on ne prend en compte que les comportements de 36 % des allophones, évacuant ainsi les comportements de 64 % d'entre eux qui conservent leur langue d'origine à la maison;

- on mesure davantage les comportements des anciens groupes d'immigration. En effet, les transferts linguistiques s'effectuent au cours d'une, deux, voire trois générations. De ce fait, on mesure donc principalement les changements de langue qui se font chez les personnes d'immigration ancienne. Il est intéressant d'ajouter que lorsqu'on analyse les transferts linguistiques chez les immigrants d'arrivée récente, soit après 1970, on s'aperçoit que ceux-ci sont favorables au français;

- on s'inscrit dans une perspective sociopolitique d'assimilation, ce qui n'est pas la perspective de la politique linguistique québécoise qui fait clairement la distinction entre la langue de vie privée, celle utilisée à la maison, et la langue de vie publique, celle du travail, de la consommation, de services d'institutions privées ou publiques.

En outre, lorsqu'on utilise la variable *langue d'usage public* :

- on prend en compte les comportements de 95 % des allophones;

- on mesure les changements de langue récents, et on observe qu'après leur arrivée, sauf exceptions, les immigrants adoptent rapidement une langue d'usage public qui leur permettra de participer et de s'intégrer à la vie collective québécoise;

2008-00568/

- on évalue l'atteinte de l'objectif premier de la politique linguistique : faire du français, langue officielle, la langue commune de la vie publique du Québec.

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Dans la région métropolitaine de Montréal, les allophones (langue d'usage à la maison) déclarent, dans les proportions suivantes, utiliser le plus souvent le français, le français et l'anglais, et le plus souvent l'anglais :

	Français	Français et anglais	Anglais
- dans les centres commerciaux	58 %	3 %	36 %
- dans les petits commerces	53 %	3 %	33 %
- dans les banques	56 %	2 %	36 %
- avec les associations professionnelles	68 %	3 %	28 %
- avec les associations non professionnelles	19 %	3 %	21 %
- avec le personnel de l'administration scolaire	68 %	3 %	26 %
- avec le personnel des CLSC	65 %	1 %	30 %
- avec le personnel des hôpitaux	53 %	3 %	41 %
- avec leur médecin en clinique privée	42 %	1 %	38 %
- dans les formulaires gouvernementaux	61 %	3 %	35 %
- dans les communications verbales avec le gouvernement	55 %	2 %	36 %

De plus, l'indicateur d'usage public du français révèle également que :

- dans la région métropolitaine, 81 % des immigrants d'influence latine (les ressortissants de pays membres de la francophonie internationale et de ceux de langue maternelle latine) utilisent principalement le français en public, alors que les autres immigrants utilisent principalement l'anglais dans 78 % des cas.

Ces résultats montrent clairement que les allophones et les immigrants adoptent de façon majoritaire le français comme langue d'usage public. « Ils viennent confirmer la pertinence de la politique visant à favoriser les immigrants connaissant le français à leur arrivée, de déclarer la présidente du Conseil de la langue française, madame Nadia Brédimas-Assimopoulos, et confortent les politiques du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration quant à la francisation des immigrants. »

- 30 -